

Image not found or type unknown



Achat d'un appartement à l'étranger et séparation

Par **robert sinclar**, le **03/06/2008** à **16:49**

Bonjour, nmarié sous le régime de la participation aux acquets, nous avons achetés un appartement à Bruxelles en juin 2007. Mon apport personnel a été plus important (60%) mais le pret est à 50/50. Le pret est d'une durée de 13 ans, seulement pendant les trois premières années, je paye la totalité des mensualités (970 €) car ma femme ne travaille pas. Elle reprendra son métier en France à notre retour en 2010 (si nous sommes toujours ensemble...)rnQue se passe t il en cas de divorce du fait des sommes versées ?